Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20260331-2026_03_3-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars, à vingt et une heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : Michel LE DUAULT, Auguste MEROT, Anthony BERTHELOT, Christophe BAUDOUIN, Sandrine HAVEZ, Anne BOUCHARDON, Anne THOMAS, Anita KERMOAL Aurélien MONTESTIER, Jean-François CORDUAN

ABSENTS excusés : Emmanuelle BARAQUIN (donne pouvoir à Anne BOUCHARDON)

Secrétaire de séance : Anne THOMAS

Date de convocation : 24 mars 2026

***. ***

3. Désignation des délégués SDE22

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 09/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE :**
  Délégué titulaire : BERTHELOT Anthony
  Délégué suppléant : MONTESTIER Aurélien
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Extrait certifié conforme

Le Maire
Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES d'ARMOR